

Communiqué de presse

Zurich, le 30 novembre 2022

*Assemblée plénière de la Conférence centrale des 25 et 26 novembre 2022*

## **La Conférence centrale fait ses adieux à Daniel Kosch**

***En 2023, la Conférence centrale soutiendra 40 organisations ecclésiales et treize missions allophones à hauteur de 8'890'000 francs au total. Cette décision a été prise par l'assemblée plénière de la Conférence centrale des 25 et 26 novembre à Versoix (GE). La Conférence centrale a fait ses adieux à son secrétaire général en lui présentant toute son estime et sa reconnaissance. Daniel Kosch s'est dévoué inlassablement pendant 21 ans pour l'Eglise catholique sur le plan national. Il était « Monsieur Conférence centrale », ou même le « Léonard de Vinci du système dual ».***

### **Pas de Röstigraben au sein de l'Eglise**

Le lieu de l'assemblée en Suisse romande tombait à point nommé pour traiter, durant la partie thématique, de l'existence potentielle d'un Röstigraben au sein de l'Eglise. Le professeur Jörg Stolz (sociologue des religions à l'Université de Lausanne) et l'abbé Jean-Jacques Theurillat (récent vicaire épiscopal pour le Jura Pastoral) ont présenté deux visions différentes : du point de vue socio-religieux, aucun Röstigraben ne s'observe au sein de l'Eglise. Les écarts réels pourraient même être plus faibles que les écarts ressentis. Les différences principales découlent plus des caractéristiques culturelles qu'ecclésiastiques. Ainsi, les Suisses romands estiment que les Suisses allemands accordent trop d'importance aux structures et aux concepts. Du point de vue de l'Eglise, le Röstigraben est perceptible surtout dans les structures de droit public ecclésiastique et le financement ecclésial qui en résulte : en Suisse romande, seuls les cantons du Jura et de Fribourg connaissent l'impôt ecclésiastique. Dans les cantons de Genève, Neuchâtel, Vaud et Valais, l'Eglise peut compter sur un quart du montant disponible en Suisse allemande par catholique au maximum.

### **Hommage à l'ère de Daniel Kosch**

Daniel Kosch prendra sa retraite à la fin du mois de novembre, après 21 ans comme secrétaire général de la Conférence centrale et responsable de l'administration du cofinancement CES-Conférence centrale. Les membres de la présidence ont honoré l'engagement de longue date de « Monsieur Conférence centrale » sous différents angles.

La présidente Renata Asal-Steger a rappelé les défis de la collaboration avec la Conférence des évêques suisses (CES) et le succès enregistré lors de la signature de la convention de collaboration en 2015. Selon elle, la collaboration actuellement en bonne voie avec la CES tient essentiellement à la clarté, à la droiture et à la patience de Daniel Kosch. Renata Asal-Steger l'a remercié « pour son engagement passionné et infatigable » et, à titre personnel, « pour sa collaboration et son accompagnement empreints de confiance ».

Le vice-président Roland Loos est revenu sur la convention de 2015 : pour Daniel Kosch, elle n'a pas constitué un point final mais formé le prélude à la promotion d'une voie synodale en Suisse au sein de la diversité de l'Eglise catholique ; un objectif qu'il n'a jamais perdu de vue malgré de nombreux revers. Daniel Kosch a su profiter de l'invitation à observer la voie synodale en Allemagne pour partager les expériences de part et d'autre de la frontière.

Franziska Driessen, vice-présidente de la Conférence centrale, a apprécié la contribution judicieuse de Daniel Kosch dans d'innombrables séances et concepts grâce à sa grande compétence et à ses vastes connaissances. « Tu n'étais pas seulement l'administrateur et le secrétaire, mais aussi le général qui a donné un visage à l'Eglise suisse. Un visage tourné vers le monde. Un visage pacifique. Un visage sympathique. Jamais arrogant, jamais irréflecti. »

Le membre de la présidence Stefan Müller a souligné l'engagement du secrétaire général sortant pour le système dual de la responsabilité canonique et de droit public ecclésiastique. Daniel Kosch « a observé, imposé, défendu, promu et développé le système dual, mais aussi souvent souffert des trop grandes lacunes dans sa mise en œuvre. » En référence aux savants universels de la Renaissance, Stefan Müller a ajouté : « Daniel, tu es le Léonard de Vinci du système dual. »

Thomas Franck, également membre de la présidence de la Conférence centrale, a honoré Daniel Kosch comme *manager* de projets importants : le désenchevêtrement des flux financiers entre les diocèses, Action de Carême et la Conférence centrale, associé à l'allègement notable d'Action de Carême dans le cadre de son cofinancement en Suisse, la réorganisation de l'activité médiatique ecclésiale, la réunification des forces dans le domaine de la formation et, enfin, la réorientation de la pastorale des migrantes et migrants. Daniel Kosch est « un lecteur vif, un esprit vif et surtout un rédacteur vif, un homme doté de tact et, pour couronner le tout, de beaucoup de patience, d'endurance et de paix intérieure. » Malgré tout le *management* ecclésial, Daniel Kosch n'a jamais perdu de vue l'essentiel : la Bonne Nouvelle et comment elle porte ses fruits dans notre société.

Daniel Kosch a passé en revue sa longue activité qui s'est étendue entre le 30<sup>e</sup> et le 50<sup>e</sup> anniversaire de la Conférence centrale, durant laquelle il a collaboré avec six présidentes et présidents de la Conférence centrale ainsi que six présidents et quatre secrétaires généraux de la Conférence des évêques. Il a admis « qu'il avait parfois souffert sous le poids du travail et qu'il emportait dans sa nouvelle phase de vie une ou deux cicatrices qu'il portait à la suite de certains conflits. » Il a toujours considéré sa tâche comme « un service pour l'Eglise et dans l'Eglise ». De ce fait, il aurait trouvé incompréhensible et blessant que l'engagement des autorités et des administrations de droit public ecclésiastique soit réduit uniquement à l'aspect financier, car la fonction de ces dernières n'est pas purement utilitaire. « Elles font partie de l'Eglise, elles assument des tâches ecclésiales. »

Le discours de départ de Daniel Kosch est disponible à l'adresse <https://www.rkz.ch/fr/aktuell/>.

### **Elections complémentaires**

Comme Urs Brosi succède à Daniel Kosch le 1<sup>er</sup> décembre, ses fonctions actuelles à la Conférence centrale devaient être réattribuées pour la fin de la période de mandat 2022-2023. Stefan Doppmann (ZG) a été élu comme membre de la Commission du droit public ecclésiastique et du droit régissant la religion et Cyrill Bischof (TG) comme président du groupe spécialisé Médias.

Sonia Wyss (NE) succède à Pascal Luthy (NE), qui démissionne de sa fonction de membre du groupe spécialisé Pastorale des migrantes et migrants.

## Cofinancement

La troisième assemblée plénière a principalement traité de l'activité première de la Conférence centrale, à savoir le cofinancement des organisations ecclésiales qui œuvrent soit pour l'ensemble de la Suisse, soit pour l'une des trois régions linguistiques. Cette année, cette activité était particulièrement cruciale car les décisions étaient liées, pour la plupart des 40 organisations, à la conclusion d'un contrat de prestations de quatre ans, de 2023 à 2026. Après une délibération approfondie, l'assemblée plénière a pris toutes les décisions conformément aux propositions des groupes spécialisés chargés de l'examen, sous réserve toutefois que la CES prenne aussi les décisions sous la forme proposée.

Domaines de tâches	2023
Offices spécialisés actifs à l'échelon national	806'000
Centres médias ecclésiaux d/f/i	2'480'000
Offres de formation régionales axées sur l'exercice d'une profession	1'692'500
Offices spécialisés, échelon des régions linguistiques	866'600
Pastorale de la jeunesse, échelon des régions linguistiques	1'020'000
Groupements d'adultes	230'000
Pastorale des migrantes et migrants, échelon national	1'578'865
Projet d'importance majeure (proposition)	23'000
Projet d'importance majeure (demandes de rallonge)	193'035
<b>Crédit Conférence centrale</b>	<b>8'890'000</b>

## Projet pilote sur l'histoire des abus sexuels

La CES, la Conférence centrale et la KOVOS (Conférence des Unions des ordres et des autres communautés de vie consacrée en Suisse) ont chargé l'Université de Zurich d'une étude pilote sur l'histoire des abus sexuels commis au sein de l'Eglise catholique en Suisse. Le projet a démarré en mai 2022. Les résultats de l'équipe de recherche seront présentés en septembre 2023.

Les trois organisations mandantes ont décidé de créer un poste à temps partiel (10 %) pour 2023 afin d'assurer le suivi du projet. La CES et la Conférence centrale ont également décidé de renforcer le secrétariat de l'organe spécialisé « Abus sexuels dans le contexte ecclésial ». Dès le début de 2023, 30 % seront disponibles pour la direction et 20 % pour le soutien administratif.

## Processus synodal : phase continentale

Le processus synodal lancé par le pape François entame sa troisième étape : la phase continentale. Le bureau synodal romain a rassemblé les réponses de toutes les parties du monde et les a réunies dans un document de travail. Pour la présidente Renata Asal-Steger, ce document est très rassurant. Elle se réjouit en outre qu'une représentante de la Conférence centrale – Tatjana Disteli, la secrétaire générale de l'Eglise cantonale argovienne – participera à la réunion européenne du 5 au 12 février 2023 à Prague. La présidente de la Conférence centrale est convaincue que l'écoute seule est insuffisante. « L'Eglise catholique doit agir. Il faut prendre au sérieux toutes les questions que les gens d'aujourd'hui ont à cœur. Il faut un renouvellement notable, il faut une avancée courageuse et sans crainte, afin que la Bonne Nouvelle libératrice de l'Evangile puisse devenir tangible. »

Informations complémentaires auprès d'Urs Brosi, secrétaire général de la Conférence centrale  
Tél. 044 266 12 01, e-mail : [urs.brosi@rkz.ch](mailto:urs.brosi@rkz.ch)